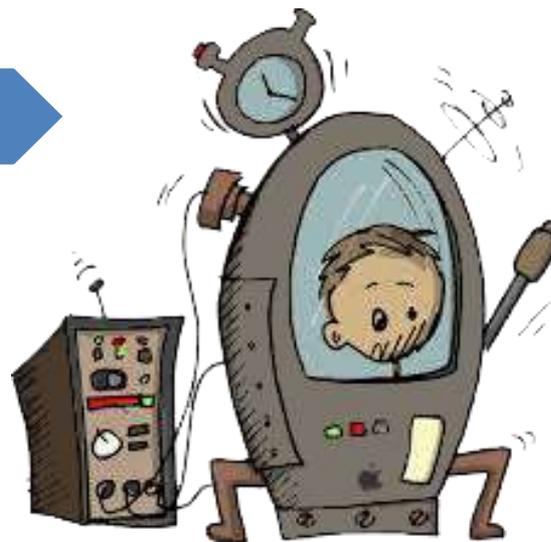


# Nuits d'été 2016

**Beauville,  
11 août 2016**

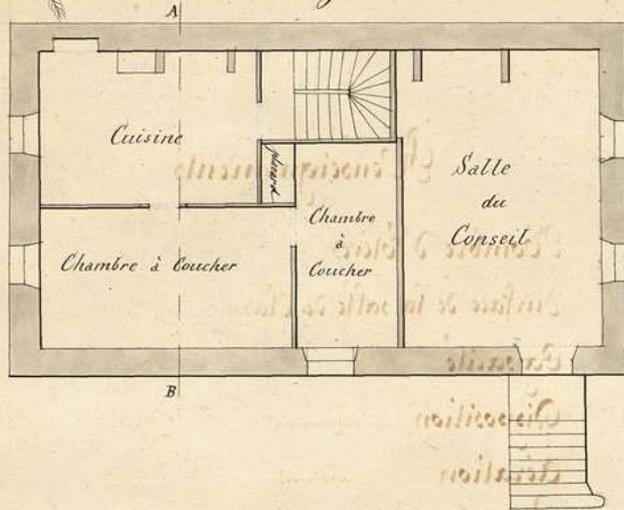
## Les Archives viennent à votre rencontre

**Les Archives départementales vous invitent à plonger dans l'histoire de votre canton et à découvrir quelques documents originaux qui font la grande histoire et les petites histoires de toutes les communes de votre canton du Moyen Age à nos jours !**

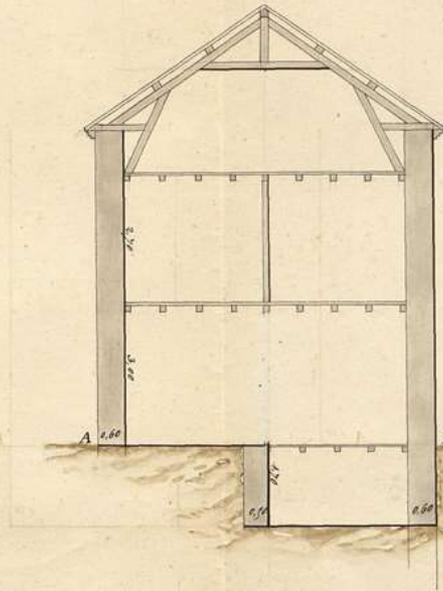




Nord  
Plan du 1<sup>er</sup> Etage



Coupe sur AB



### Renseignements

Nombre d'élèves — 70 et le théâtre

Surface de la salle de Classe — 82,41

Capacité — — — 187,3/0

Disposition — mauvais

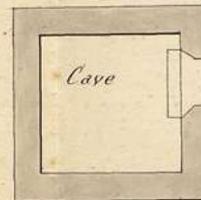
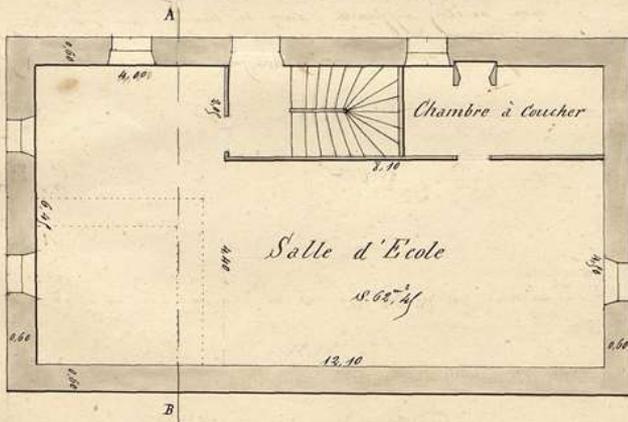
Aération — mauvais

Lumière — insuffisante

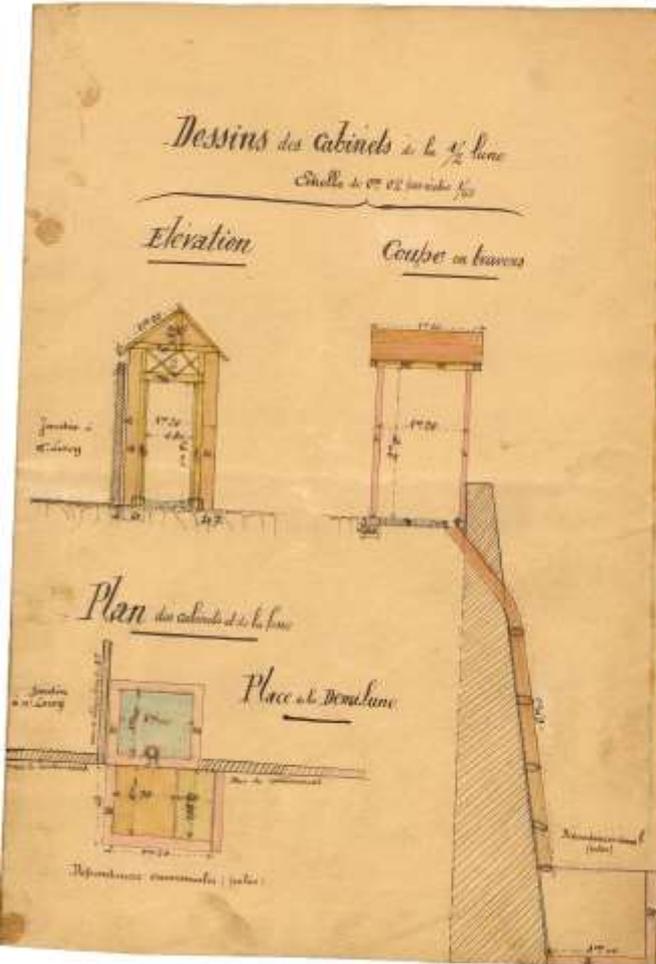
Nombre de mètres cubes par personne — 2,600

Il n'y a ni cour ni jardin couvert. Pour avoir une bonne disposition  
une aération suffisante, assez de lumière, une cour et un jardin couverts  
il faudrait acheter le terrain contigu au sud de la maison d'école.

Plan du Rez-de-Chaussée







*Devis descriptif et estimatif des travaux.*

Designation des ouvrages	Quantité	Unité	Moyens	
			par mètre	total
<b>1<sup>o</sup> Travaux de fondations.</b>				
Muraille sur le massif de briques creuses	4	m	1.20	4.80
Muraille de la face d'œuvre	1	m	1.50	1.50
Volume total pour la maçonnerie				
			2 <sup>o</sup> 70	6.30
<b>2<sup>o</sup> Maçonnerie en général</b>				
Muraille sur le massif de briques creuses	4	m	1.20	4.80
Muraille de la face d'œuvre	1	m	1.50	1.50
Volume total de la maçonnerie				
			1.95	6.30
<b>3<sup>o</sup> Travaux de charpente</b>				
Charpente en bois de chêne	1	m	1.00	1.00
Plancher en bois de chêne	1	m	1.00	1.00
Total de la maçonnerie				
				95.80
<b>A Reporter</b>				
				100.50

Designation des ouvrages	Quantité	Unité	Moyens	
			par mètre	total
<b>Report</b>				
				100.50
<b>Charpente et couverture</b>				
Bois de charpente en chêne	2	m	1.00	2.00
Plancher en bois de chêne	1	m	1.00	1.00
Plombage	1	m	1.00	1.00
Plâtre	1	m	1.00	1.00
Enduit	1	m	1.00	1.00
Peinture	1	m	1.00	1.00
Total pour la charpente et couverture				
				11.00
<b>Maçonnerie de clôture et divers</b>				
Clôture en bois de chêne	1	m	1.00	1.00
Porte	1	m	1.00	1.00
Plancher	1	m	1.00	1.00
Plombage	1	m	1.00	1.00
Plâtre	1	m	1.00	1.00
Enduit	1	m	1.00	1.00
Peinture	1	m	1.00	1.00
Total pour la clôture et divers				
				11.00
<b>Total des ouvrages</b>				
				111.50
<b>A reporter pour les dépenses de location et de main d'œuvre</b>				
				13.67
<b>Total des dépenses</b>				
				125.17

Beauville, cabinets d'aisance, 2 O 25/18







Le marquis de St. Luc comte de St.elay  
Lieutenant général des armées du roy et  
de la province de Guyenne

Il est ordonné aux consuls & habitants de  
Beauville de fournir dès le jour de la signification  
de la présente ordonnance cent rations de  
pain de vingt quatre onces par faim  
par jour jusqu'à ce qu'il soit ordonné  
peine de être contraint par lesdits  
officiers de guerre de payer l'aduaire duquel  
pain sera remboursé fait au camp  
de la ville de St. Luc le 1<sup>er</sup> d'oust 1652  
signé saint Luc et plus bas par  
monseigneur Combault de Baze

Combault de Baze

La Fronde  
Supplique des habitants de  
Beauville au marquis de Saint-  
Luc, lieutenant général des  
armées du roi en Guyenne, au  
sujet de la subsistance de la  
garnison qui y est installée  
(1652).

— 1 —  
Monseigneur le marquis de St. Luc Comte  
de St.elay lieutenant général des armées du roy  
et de la province de Guyenne

Monseigneur

Les consuls et habitants de Beauville vous remonstrent  
tres humblement que pour la subsistance et  
entretien de la garnison commandée audict Beauville  
tant d'infanterie que de cavalerie par monsieur le Comte  
de Clermont de Narbonne il a esté imposé le nombre  
de dix & six tiers pour estre leues sur les  
contribuables aux tailles de lad. jurisdiction et  
de tant quil y a plusieurs tailhables qui habitent  
hors lad. jurisdiction de Beauville refuzent à payer ce  
que monte leur part de dictz dix & six tiers  
ce qui seient ad tres grands prejudices et dommages  
aux Suppans des causes monseigneur vous estes  
supplie ordonner que tous les tailhables hors jurisdiction  
qui des possédant biens dans ladite jurisdiction de  
Beauville payeront ce que montera leur part  
part tant de dictz dix & six tiers que de  
quil conviendra payer et pour l'entretien de  
ledite garnison et que sur audict payement ils  
seront contraints comme pour les propres affaires  
du roy mesmes par logement affectif jusques à  
entier payement et les Suppans contigentent leurs  
prieux à Dieu pour la prospérité Sante du roy  
et la vostre

Vous la teste en dessus nous ordonnons qu'atous

## Le plus vieil orme de France victime des rafales du vent



Le vent qui soufflait samedi à une vitesse de 90-100 km/heure a semé la perturbation sur son passage et il ne faisait pas bon mettre le nez dehors. Les sapeurs-pompiers, eux, n'ont pas eu une minute de répit et d'une manière générale se sont les antennes de télévision et les cheminées qui ont le moins bien supporté le choc.

Cette journée de samedi a été riche en interventions : place Goya, place du 14-Juillet, à Foulayronnes, Saint-Amans, place Rabelais, route de Nérac, rue Hoche, route de Laugnac, au lieu-dit « Larry ».

Mais le vent a hélas ! eu raison du plus vieil orme de France. Il vivait entre Cassignas et Laroque-Timbaud, au domaine de Burret, sur la propriété de M. Marcel Aniorie. L'histoire lui accorde plus de 1000 ans d'âge et avec le temps sa

circonférence à la base du tronc avait atteint 15 mètres. On a pu prouver que pendant la Révolution de 1789 un soldat s'y était réfugié.

Lui qui avait résisté à tous les

événements au fil des siècles a succombé aux terribles rafales de vent, il est tombé sur le sol comme terrassé, étalant ses grandes branches autour de lui.



Le vent qui soufflait samedi à une vitesse de 90-100 km/heure a semé la perturbation sur son passage et il ne faisait pas bon mettre le nez dehors. Les sapeurs-pompiers, eux, n'ont pas eu une minute de répit et d'une manière générale se sont les antennes de télévision et les cheminées qui ont le moins bien supporté le choc.

Cette journée de samedi a été riche en interventions : place Goya, place du 14-Juillet, à Foulayronnes, Saint-Amans, place Rabelais, route de Nérac, rue Hoche, route de Laugnac, au lieu-dit « Larry ».

Mais le vent a hélas ! eu raison du plus vieil orme de France. Il vivait entre Cassignas et Laroque-Timbaud, au domaine de Burret, sur la propriété de M. Marcel Aniorie. L'histoire lui accorde plus de 1000 ans d'âge et avec le temps sa

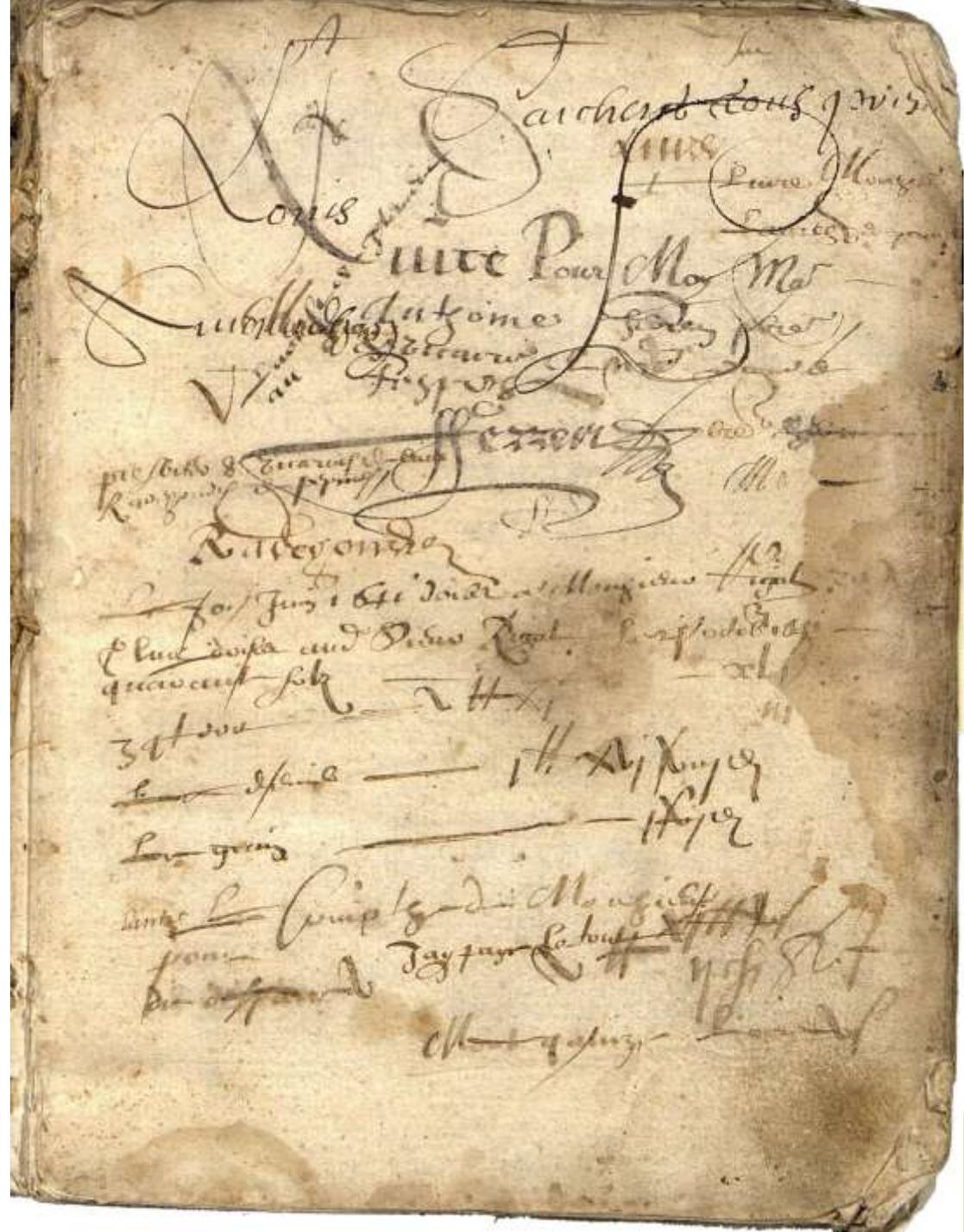
circonférence à la base du tronc avait atteint 15 mètres. On a pu prouver que pendant la Révolution de 1789 un soldat s'y était réfugié.

Lui qui avait résisté à tous les

événements au fil des siècles a succombé aux terribles rafales de vent, il est tombé sur le sol comme terrassé, étalant ses grandes branches autour de lui.



Livre de raison d'Antoine Ferrin,  
prêtre et vicaire de Frespech (1637-  
1724).





Château de Fontirou  
**CHATEAU DE FONTIROU** - Commune de Castella  
 Vue prise de l'abbaye de Fontirou



**LE MIDI PITTORESQUE**  
 Environs de Laroque (Lot-et-Garonne)  
 Ruines du Château de Fontirou (Commune de Castella)  
 La Seigneurie de Fontirou appartient à Diane de Poitiers, la célèbre favorite de Henri II. Elle vendit le château de Fontirou aux de Godail, le 24 novembre 1566.

Phototypie A. Crastelle, Laroque



**LE MIDI PITTORESQUE**  
 Environs de Laroque (Lot-et-Garonne). — Les Grottes de Fontirou  
 1. - L'entrée des Grottes  
 Passent ardeur-tu, vois bien ton domaine...  
 Les Nymphes d'un côté, les Dieux sont au devant.  
 Un roi l'attard au fond, un peu pauvre il traîne  
 Les rubans et les fleurs qui parent une Reine,  
 Une Reine d'amour.  
 A. S.

Phototypie A. Crastelle, Laroque



Environs de Laroque (Lot-et-Garonne)  
 Les Grottes de Fontirou  
 4. - Les Dentelles de Diane  
 Et ces grottes sont belles  
 Que Diane, dit-on, ne soit après le bal  
 Y bien sa glorieux ses dentelles !!  
 A. S.

Livre de raison de Bouvet, curé de Saint-Robert, dans lequel il raconte la prise de possession de son bénéfice en 1738, où il trouve la maison curiale complètement désolée ... (1728-1762).





A Monseigneur

Monseigneur l'illustrissime le vénérandissime Evêque le comte d'agen



Supplions humblement messire joseph de lagardelle Seigneur de malherbe le Louis jalque-bourgeois  
 le autre principaux paroissiens de St martin de pau annexe de marcou, disent que feu monsieur  
 combourieu curé dud' marcou a jam reconnu que la paroisse de pau ne pouvoit pas être  
 servie par lui ny par son vicaire. Si l'un d'eux ne venoit dans la paroisse y l'adresser  
 monsieur déboucher alors intendant la vicairie qui sur les représentations ordonna la  
 construction d'un presbitere dans lad' paroisse. En l'exécution de son ordonnance le d'eu en fut fait  
 la toute formalité gardées les observés. En pareil cas ce presbitere a été construit si actuellement  
 dans la paroisse le en état d'être habité toutes fois les Supplians apres l'avoir fait la dépense  
 en la douleur de se voir l'exposé aux memes inconveniens, c'est à dire de n'être pas servis  
 avec la droiture la exactitude avec laquelle ils pourroient être si monsieur le curé ou monsieur  
 son vicaire y y residant. Ceci fait, qu'ils soient obligés comme auparavant d'aller à marcou  
 ou plus loin les admettre de besoins qu'ils ont de leur ministère, le quil pour arriver  
 comme effectivement il en souvenant arrive que les ruisseau qui y a traverser pour les faire  
 venir sont si étroits au point de ne pouvoir pas être passés d'ailleurs le logement tellement  
 en si considérable que dans les jours courts les officiers ne peuvent se faire à pau, que bien tard  
 ce qui d'orange considérablement le bon ordre de leurs maisons dans ces circonstances. Les Supplians ont  
 recours à votre grandeur pour que ce considere si vous plaise Monseigneur  
 ordonner que monsieur le curé de marcou ou son vicaire feroient leur résidence actuelle dans lad' paroisse de  
 pau soit que qu'il feroit de leur rendre la clef dud' presbitere pour en jouir ainsi que de droit, si qu'ils y  
 feroient le service aux jours le heures marquées par les statuts de l'église dans cette confession ils continueront de  
 prier dieu pour la conservation de votre Grandeur

Supplique des paroissiens de Saint-Martin de Pau, annexe  
 de Marcous, à l'évêque d'Agen pour obliger le curé de  
 Marcous ou son vicaire à résider dans ladite paroisse,  
 annexe de Beauville (XVIII<sup>e</sup> s.).

Beauville, 1 J 870





Extrait du Journal : Sud-Ouest  
du 18 Février 1994

DONDAS

## La route à reconstruire



Jean-Pierre Bissières, maire de Dondas et conseiller général, sur les lieux de l'effondrement

(Photo Thierry Vidal)

**I**l faudra encore cinq jours de travaux pour rendre à la circulation la voie communale qui relie le village de Dondas à la D 215 entre La Sauvetat-de-Savères et Montaigu-de-Quercy. À la suite des pluies persistantes, la chaussée, qui présentait des signes de faiblesse depuis une quinzaine de jours et avait été fermée à la circulation, s'est effon-

drée sur 30 à 40 mètres vendredi dernier. La commune a engagé les travaux de réparation au travers du syndicat de voirie, avec la subdivision de l'équipement de La Sauvetat. C'est l'entreprise Delbès de Saint-Robert qui réalise le chantier.

Pour reconstituer une route solide sur ces terrains fragiles, et parcouru par des eaux en sous-sol, il

est nécessaire poser une couche de drainage en galet de Garonne en creusant jusqu'aux couches solides, puis un sous-bassement de pierres, et enfin une couche de finition. Coût de la réparation: 70 000 F à 80 000 F.

Des déviations ont été installées pour l'accès à Dondas.

Sommation de Jeanne de Bariteau, dame de Monbalen, à Jean de Villemon, seigneur de Cessac (1751).

GEN. DE  
PETIT  
VNSOLD

BORDEAUX  
PAPIER  
FEUILLE

Dame Jeanne de Bariteau habitante dans  
 son château de Monbalen laquelle comme  
 elle avoit la promesse de mariage Jean  
 de Villemon seigneur de Cessac lui a dit  
 & remontré quelle se seroit transportée  
 dans la maison de ceintais voisin du  
 seigneur ou elle fust advertie quant  
 lui qui autre seigneur se seroit  
 particulièrement entendus en leur mariage  
 l'ait dame & par conséquent ne s'achant  
 du mariage & comme l'autre dame en  
 casement pressée de communiquer avec  
 seigneur de Cessac des affaires de la dernière  
 conjugame & le mariage se extrêmement  
 fatiguée & est d'ostal de faire un tel  
 voyage au château de Cessac ce qui  
 l'oblige l'ait dame de sommer comme  
 elle somme par le présent acte



Cauzac M<sup>o</sup>. Méraile

Agen le 21 Mars 1792

Je suis instruit que le bétail de la grange de la grande métairie, n'est pas soigné exactement, que, particulièrement, les bœufs de l'estable sont couverts de poux; cette espèce de vermine ne provient que de la négligence des valets et de celui qui dirige les valets, ainsi la dîche levée votre première soir, est d'aller à la grange pour voir pour voir pour ce qui s'y passe.

Je suis encore qu'il y a apportés plus de cent voyages de fumier, dans les terres; c'est ouvrage auroit dû être fait sur le rétablissement, parce que le fumier si voyant avec plus de facilité, et produit un meilleur effet pourquoy faire pour l'écarter le jardin par des étrangers à 15. par jour et nourrir, tandis que la manœuvre Dupain à Corvins d'être occupée; renvoyez les cochons le jardin de Cauzac, n'est pas un quartier, c'est une bien mauvaise économie, d'ailleurs, c'est les gens Dupain qu'il faut faire travailler de préférence.

Ne croyez pas un fayot, je vous le dis, et je vous le répète, nous ne voulons point vendre du bœuf de cette année;

il est inutile d'être toujours au moulin, vous devez être à la tête de la manœuvre pour diriger, et faire exécuter le travail; je sais qu'il y a dans les vignobles des serreaux qui auroit dû

Copie d'une lettre à M. Méraile qui gère la propriété, dénonçant l'état déplorable du bétail de la métairie (1792).

Feuille pour servir à la Présentation des Armoiries.

REGISTRE

Art. 56

REPRESENTATION DES ARMOIRIES.

23. 10



dont demande la reception à la Grande Maîtrise, & l'Enregistrement à l'Armorial General,

M. de Noble Francois de Land Seigneur de Regouillheves  
Et autres places

demeurant rue à Regouillheves Jurisd<sup>n</sup> de Penne

Qui porte. Le escu party au premier d'azur à trois pals d'argent

Le second Escarcelé portant au premier le quatre bande d'or

Et de nouvelles au second Et trois d'argent aux lions de sa che

armes armes le Langues de Guucilles au casque de la lieure d'or en sa de

trond à cui 9 Grolles  
au vol Canves d'azur,

présentées au Bureau de la Maîtrise particulière de la ville d'Agulle le 2<sup>e</sup>

Juin 1697 -

*Signature*  
pour led  
Seigneur

REGISTRE

Art. 5

REPRESENTATION DES ARMOIRIES.

dont demande la reception à la Grande Maîtrise, & l'Enregistrement à l'Armorial General,

*Messrs Louis Alain Verdouan Demisay Seigneur D. Cauzac  
Et Conseillers D. Lamoignon messieurs Lamoignon*



24-10

*demeurant au lieu de Cauzac D. Cauzac Lamoignon  
Qui porte au chef escu de azur à 4. D'argent un arbre d. Tronc au pied en  
branche d'azur sur un monde d'or, au pied d'argent à trois Cornues, de sable -  
membres d'argent d'argent, au pied d'azur d'argent d'argent membre d'  
gules, ce d'azur d'or, à la base d'argent à 4. d'argent à trois d'argent d'argent  
d'azur d'argent d'argent d'argent d'argent d'argent d'argent d'argent d'argent  
présentées au Bureau de la Maîtrise particulière de Agen le 10<sup>me</sup> Jun de  
l'an 1791. Le Baron d'argent au second d'argent à trois Cornues d'argent  
sur un chef d'or sur un monde d'argent en point*

*Lamoignon*

Feuille pour servir à la Présentation des Armoiries.

Cauzac et Penne-d'Agénais, 1 J 627

Feuille pour servir à la présentation des Armoiries.

REGISTRE

Art. 40



REPRESENTATION DES ARMOIRIES.

dont demande la reception à la Grande Maîtrise, & l'Enregistrement à l'Armorial General,

M. Noble Jean de la Cour Seigneur de Saint Pierre

demeurant rue à Saint Pierre de la Cour Jurisdiction des<sup>s</sup> Maurin.  
Qui porte d'azur au chevron dor surmonté de deux  
Croisilles d'argent et d'une palme dor en pointe.

présentées au Bureau de la Maîtrise particulière de la ville d'agen le 31<sup>e</sup>  
May 1697 —

A. NICOLE

Feuille pour servir à la Présentation des Armoiries.

REGISTRE

Art. 48

REPRESENTATION DES ARMOIRIES.

dont demande la reception à la Grande Maîtrise, & l'Enregistrement à  
l'Armorial General, \_\_\_\_\_

M. Noble Jean Guilhaumes de Lorges Seigneur de Tyrac \_\_\_\_\_

demeurant rue à son Chateau de Tyrac \_\_\_\_\_

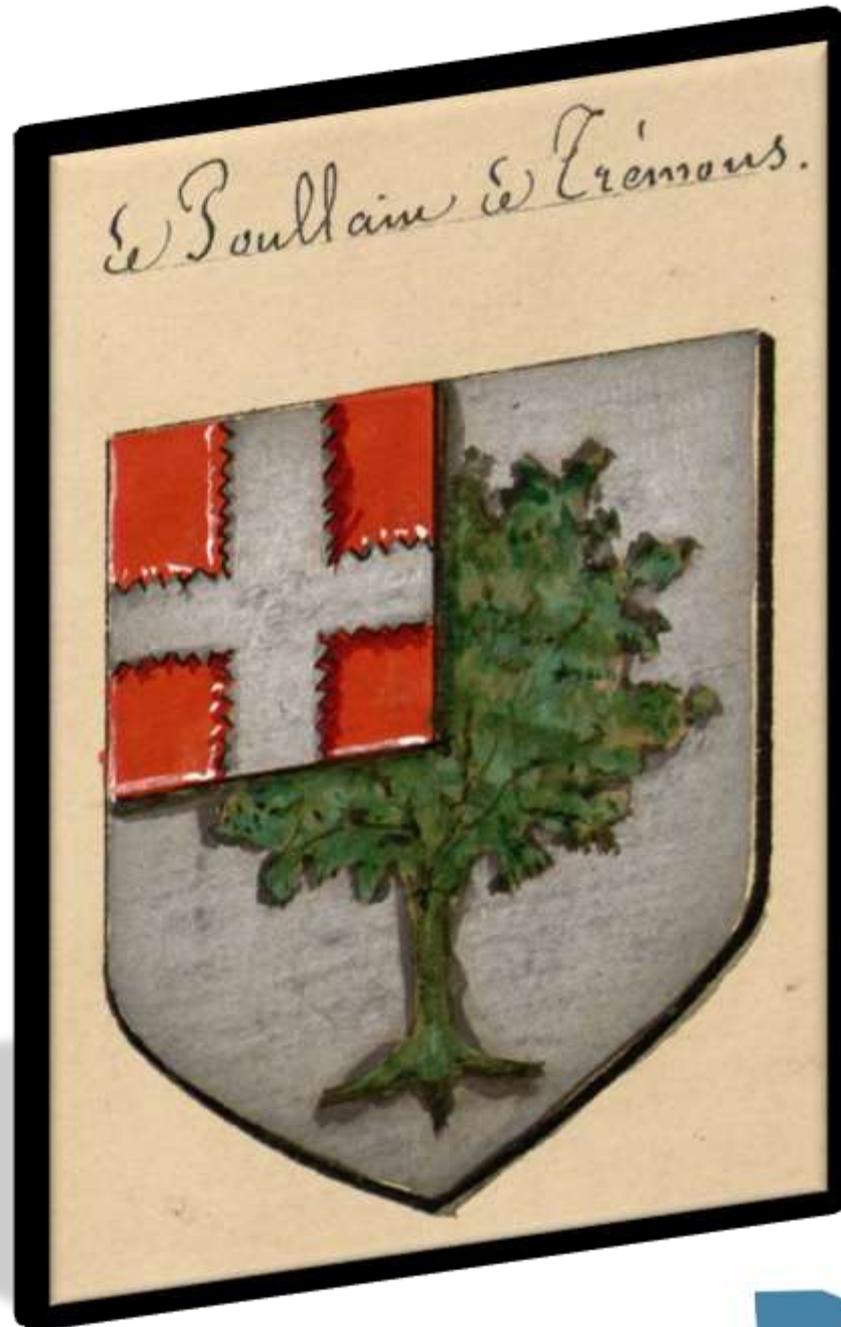
Qui porte d'argent à la face dequatre accompagnée de trois Chales  
De Mesme \_\_\_\_\_

présentées au Bureau de la Maîtrise particuliere de la ville d'agen le 31<sup>r</sup> \_\_\_\_\_

May 1697 \_\_\_\_\_

J. de Lofelneau \_\_\_\_\_





« C'est la première fois que dans la commune il y avait une telle manifestation », faisait remarquer le maire, M. Pierre Gorju en se réjouissant de voir autant de monde autour de lui. Il remerciait pour leur présence :

M. Jean François-Poncet, président du conseil général de Lot-et-Garonne ; le député Marcel Garrouste ; le conseiller général M. Bissières ; les maires du canton ; les présidents de syndicats ; les représentants de l'Équipement et de la gendarmerie, etc.

Le maire rappelait qu'en 1985, le conseil municipal d'Engayrac avait décidé de construire cette salle pour satisfaire les associations et les jeunes. A travers eux, les autres se retrouveront ici, pour partager un moment et animer le village.

Engayrac

## Une salle des fêtes au service de la population

Engayrac inaugure sa toute neuve salle des fêtes. La population assistait, samedi, à l'événement.

« C'est la première fois que dans la commune il y avait une telle manifestation », faisait remarquer le maire, M. Pierre Gorju en se réjouissant de voir autant de monde autour de lui. Il remerciait pour leur présence.

M. Jean François-Poncet, président du conseil général de Lot-et-Garonne ; le député Marcel Garrouste ; le conseiller général M. Bissières ; les maires du canton ; les présidents de syndicats ; les représentants de l'Équipement et de la gendarmerie, etc.

Le maire rappelait qu'en 1985, le conseil municipal d'Engayrac avait décidé de construire cette salle pour satisfaire les associations et les jeunes. A travers eux, les autres se retrouveront ici, pour partager un moment et animer le village.

Une telle opération a représenté un lourd investissement pour une collectivité comme celle-ci : 570 000 francs, financés grâce à un reliquat existant plus 150 000 francs empruntés au Crédit Agricole, plus une subvention du conseil général (de l'ordre de 35 %). Ce dernier était chaleureusement remercié pour son aide. L'ensemble des artisans étaient bien sûr associés au vin d'honneur.

A l'issue de l'inauguration, M. Pierre Gorju recevait la



médaille d'or départementale pour son action communale. Élu conseiller municipal en 1947, il remplit par la suite plusieurs mandats de premier adjoint avant d'être élu maire.

Nos photos : **Jour de fête à Engayrac autour du ruban tricolore et la salle inaugurée.**

**Le maire, M. Gorju, était à l'honneur.**



[10:] Beauville, [10:]

Billet de Confiance  
De dix Sous  
Remboursable au porteur en  
au Signat. de Cent Sous.

Richard  
Donnay

N.<sup>o</sup>  
1178

Maquie  
M. M. M.

Comédie ,jouée à la cour  
des Ducs d'Aiguillon (XVIII<sup>e</sup>  
s.).



Brevet de Maître de Poste  
au Relais de La Croix-Blanche  
département de l'Yonne



Pour la Route  
de Sens  
à Paris

### Ordonnance du Roi.

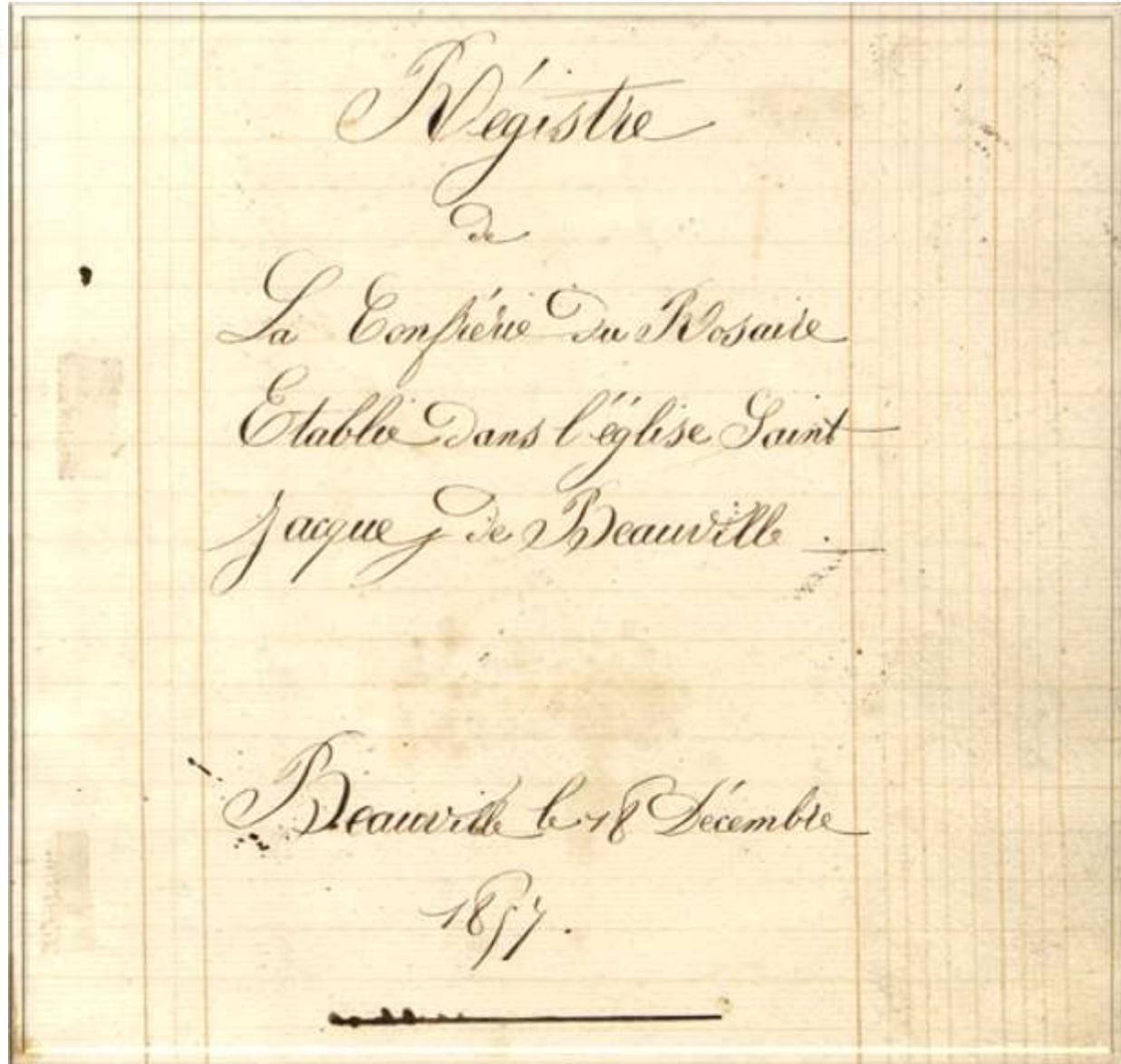
Le Ministre Secrétaire d'Etat des Finances, sur la présentation du Directeur de l'Administration des Postes, et d'après le rapport de son inspecteur et de l'apporteur de M. LAURENT fils Jean, le soussigné pour remplir le poste de Maître de la Poste aux charrettes de ~~la Croix-Blanche~~ département de l'Yonne, sur la route de Sens à Paris, a le charge par d'assigner le nombre de Postillons, Chevaux et Equipages propres pour le service de ce Relais, et de se conformer en tous points aux Lois et Réglements sur le fait des Postes, à peine de revocation.

Le présent Brevet sera enregistré et l'Administration des Postes et à la Mairie de la résidence d'iceluy.  
A Paris, le 10 Mars 1831.  
Le Ministre Secrétaire d'Etat des Finances,

Le Maître du Relais  
Directeur de l'Administration des Postes



Brevet de maître de poste au relais de La Croix-Blanche attribué à Jean Laurent fils, 10 mars 1831.





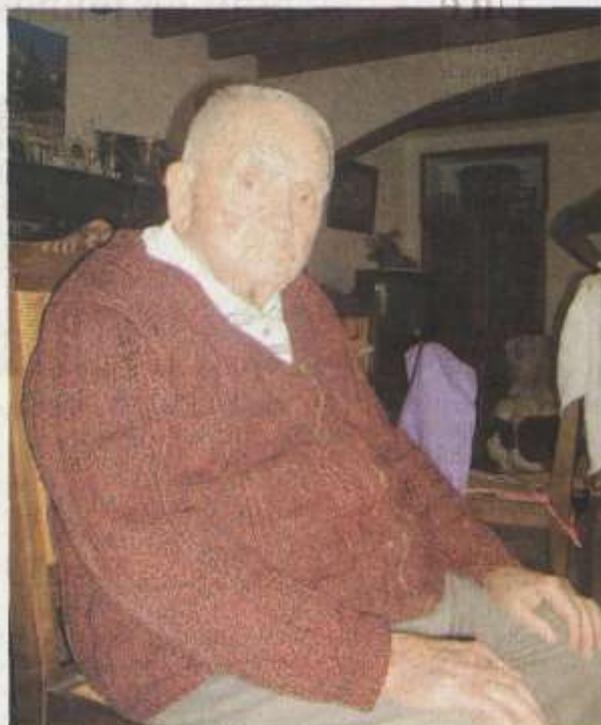
Extrait de la matrice cadastrale des propriétés  
foncières de la commune de Cassignas, canton de Sarouge.

661  
753-663  
760-761

Folio	Noms, Prénoms et Demeures des Propriétaires	Indication			Contenance		Revenu	
		de la section	du n° de la parcelle	des cantons ou lieux dits	de la nature de la propriété	classe		
75	Cede, Pierre, associé à widowme	C	670	al fontaines	friche	9 60	2	29
			759	cap de la combe	thuis ou agenc	18 60	1	93
			762	"	baillies	23 70	1.2	2 69
			945	pres long	pre	52 -	2.3	23 59
76	Dreborg, ant <sup>e</sup> épouse de Richier	C	763	cap de la combe	berce	38 10	4	4 43
			869	al fontaines	friche	17 30	1	87
96	Coudere, Jean Baptiste aux richeries	C	758	cap de la combe	thuis ou agenc	15 50	1	75
			760	"	baillies	9 10	2	82
			761	"	thuis ou agenc	16 40	1	82
			865	combe de fontaines	pre	94 20	1.2	60 18
110	Fort, Jean, cult <sup>r</sup> à fontaines	C	944	pres long	pre	38 50	2.3	13 89
			869	as carriole	baillies	6 90	2	62
			870	"	friche	3 70	1	18
			871	"	vigne	6 90	3	34
			872	"	berce	4 60	2	177
124	Geyral, Pierre, cult <sup>r</sup> à fontaines	C	868	al fontaines	prairie	4 40	2	128
			143	as carriole	berce	3 50	2	1 33
			867	"	berce	11 20	5	56
			868	"	baillies	7 10	1.2	86
197	Richard, Jean, cult <sup>r</sup> à maison	C	943	pres long	pre	11 40	2	6 27
			272	mirabel, ancienne file à fontaines	maison	-	-	8
215	Coudere, Jean, fils anci <sup>e</sup> au fontaines	C	859 <sup>1<sup>re</sup></sup>	"	sol de maison	1 47	1	81
			859 <sup>2<sup>e</sup></sup>	"	maison	-	-	4
			859 <sup>3<sup>e</sup></sup>	"	sol de maison	73	1	40
			860	"	berce	7 90	1	4 35
			942	pres long	pre	18 90	2.3	8 46
					4 17 70		1 47 70	

Certifié exact par le directeur des contrib<sup>ns</sup> directes  
à Agen le 31. août 1842.

*J. Fortet*



Pierre-Marcel Petit, né ici même à Frespech, il y a tout juste un siècle, a fêté hier son centième anniversaire. / Photo DDM, B.S.

## MAIRE DE 1944 À 1996, MARCEL PETIT A BÂTI FRESPECH

Né en 1911, Pierre-Marcel Petit, ancien résistant, communiste bon teint, a été désigné maire en septembre 1944 par le Comité de la Libération, avant d'être élu une première fois en 1946. Il sera reconduit à son poste durant cinquante-deux ans jusqu'en 1996, date à laquelle il démissionna de son fauteuil de maire pour des raisons de santé. Roger Boissières fut élu à sa suite, avant que Michel Sureau, l'actuel maire, ne soit élu en 2004. Marcel Petit resta au conseil municipal jusqu'en 2001. De ses cinquante-sept années au service de sa commune, on peut notamment retenir le goudronnage des chemins (une première, alors, dans une commune rurale), le maintien de l'école rurale en allant, personnellement, chercher et ramener les enfants pour permettre leur scolarisation au village ou l'installation d'une CUMA (utilisation du matériel agricole).

histoire d'ici

# Marcel Petit: son siècle avait onze ans...

Le petit village de Frespech honorer ce matin son ancien maire, Pierre-Marcel Petit, né le 22 juillet 1911, qui vient donc de fêter ses 100 ans et fut aux commandes de la commune durant 52 ans, un bail rarement égalé. Frespechois de naissance, l'ancien premier magistrat sera honoré par le maire actuel, Michel Sureau, et par les élus du département. Une cérémonie qui se déroulera, à partir de 11 heures, à l'intérieur des remparts de la bourgade, dans ce cœur de village dont Marcel Petit a été le principal bâtisseur de ce dernier demi-siècle.

Michel Sureau, l'actuel premier magistrat de la commune, ne manquera pas de rappeler tout ce que son prédécesseur a fait pour le village. Il évoquera ce que fut Frespech, voilà quelques décennies, en bonne partie grâce à Marcel Petit. L'école, le bar, la forge, le marchand de vélos et de mobylettes, le coiffeur, la salle de théâtre et celle de cinéma (dans le bar), l'épicerie, la Poste, la famille du centenaire, ses



Pierre-Marcel Petit, né ici même dans la maison familiale du lieu-dit « Pelissou », il y a tout juste un siècle, a fêté hier son centième anniversaire entouré des siens. / Photo DDM, B.S.

deux enfants, Marcelle et Jacques, ses gendres et belles-filles, petits-fils et arrière-petit-fils diront combien cet homme, leur aîné, a été si ac-

tif, lui, l'ancien agriculteur et négociant en moutons fournissant tous les bouchers d'Agen. La secrétaire de mairie aussi, Brigitte Seutin, racontera com-

ment il fit venir au village les enfants des couples qui vivaient alentour. Les cent bougies ne seront pas de trop pour honorer toute cette action.

1

NOMS PATOIS CITES DANS LA FLORE DE M. O. DEBEAUX, suivis du nom de la même  
plante dans le patois de Laroque-Timbaut.  
Les noms suivis d'un astérisque sont les mêmes dans le patois de Laroque.

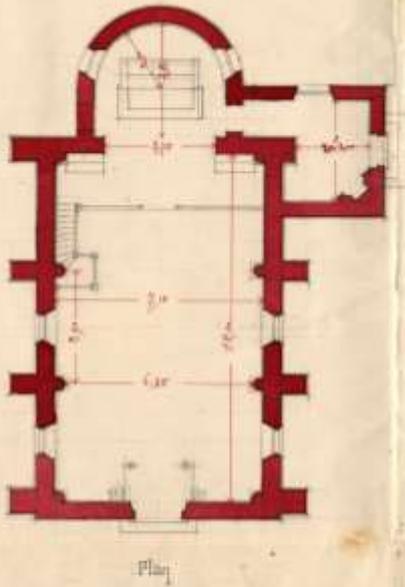
NOM PATOIS DE M. DEBEAUX	NOM FRANCAIS	NOM SCIENTIFIQUE	PATOIS DE LAROQUE.
ABELANE	Noisetier	Corylus avellana	ABELANE. - ABELAGNE
ABELANO	Noisette	Fruit	ABELANO. - ABELINO
ABELINHOS	Ophrys porte-abeeille	Ophrys apifera	?
AGAR *	Erable de Montpellier	Acer monspessulanum	=
AGLAN *	Gland des chênes		=
AGLANE	Chênes divers	Espèces du genre Quercus	CASSE
AGNELO *	Nivelle des blés	Agrostemma githago	*
AGRAN *	Chiendent	Cynodon dactylon	+
AGRASSOL	Grosselle à saundersau	Ribes uva-crispa	AGRASSOU
AGREON	Houx	Ilex aquifolium	+
AGULISTOS *	Petites aiguilles	Scandax Pecten Veneris	#
AL. - AILLET *	All	Allium sativum	*
AJOUNC	Ajone	Ulex europaeus	Toutazo
ALGRIE	Alisier	Sorbus torminalis	Aligé
AMARAOU	Camomille pesante (marout)	Anthemis oetula	MARADUTO
AMELLE = Amellos *	AMANDEIER, Amandes	Amygdalus communis	M
AMOURTOS	Brise des prés	Brixa media	Brin l'encour
AMOURS *	Fruit des ronces des haies	Rubus fruticosus	*
AUBA *	Saules divers	Salix alba	*
AUDA	Pouplier Blanc	populus alba	Bicoué blanc
Angélico *	Angélique	Angelica sylvestris	*
ANITOR = MASITOR	Crasson alénois	Lepidium sativum	ANITOR =
AUBINO	Lupin blanc	Lupinus albus	?
AUBER	Rhampun alatare	Rhamnus alaternus	MSgré-Put
		Caryophyllus communis	?

1

NOMS PATOIS CITES DANS LA FLORE DE M. O. DEBEAUX, suivis du nom de la même  
plante dans le patois de Laroque-Timbaut.  
Les noms suivis d'un astérisque sont les mêmes dans le patois de Laroque.

NOM PATOIS DE M. DEBEAUX	NOM FRANCAIS	NOM SCIENTIFIQUE	PATOIS DE LAROQUE.
ABELANE	Noisetier	Corylus avellana	ABELANE. - ABELAGNE
ABELANO	Noisette	Fruit	ABELANO. - ABELINO
ABELINHOS	Ophrys porte-abeeille	Ophrys apifera	?
AGAR *	Erable de Montpellier	Acer monspessulanum	=
AGLAN *	Gland des chênes		=
AGLANE	Chênes divers	Espèces du genre Quercus	CASSE
BIGNO BLANCO	Clematite	Clematis vitalba	BIDALBO
BIGNO SACRATJO	Sceau de Notre-Dame	Tamus communis	?
BIM, BISE *	Vigne vierge	Ampelopsis heracosa	BIGNO BISTAZES
BINETO *	Osier	Salix viminalis	+
	Oseille domestique	Rumex acetosa	+

Département de Lot et Garonne  
Commune de Laroque  
EGLISE DE NARFÈCH



Le conseil municipal a son délibération du 19 février 1901

Le Maire  
Chatelet



Dessiné par l'Architecte municipal  
A. Aguié le 27 Février 1901

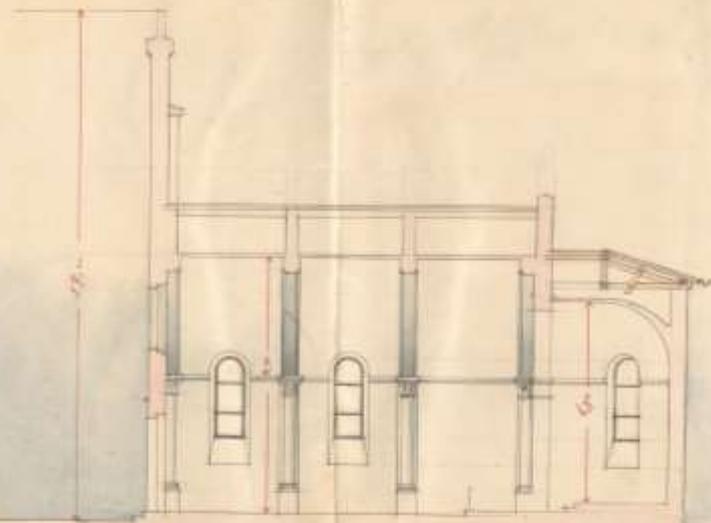
Arch. dipl. p. L. Giron 18

Echelle de 0,01 p M

Démographie en Lier ou Gouffé  
Commune de Laroque  
EGLISE DE NORPECH



Forêt Latérale



Trappe Capellaire

Les plans ont été déposés à la mairie de Laroque le 15 février 1907

*Chariot*

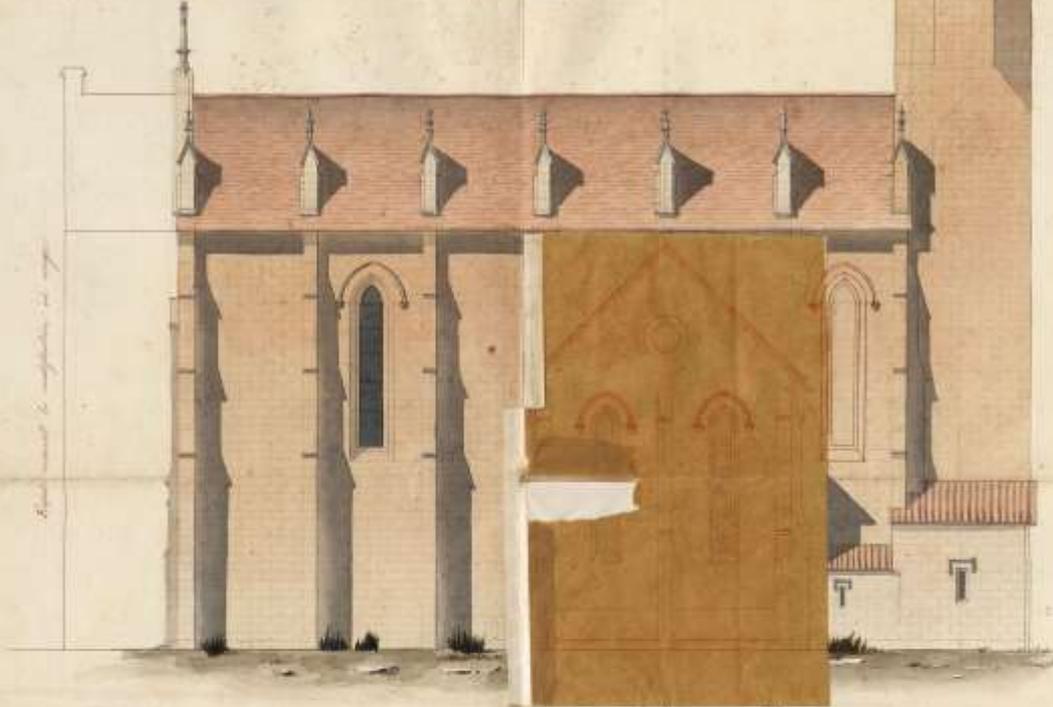
Echelle de 1/1000 M



Reçu par l'Architecte municipal  
A Laroque le 5 Février 1907

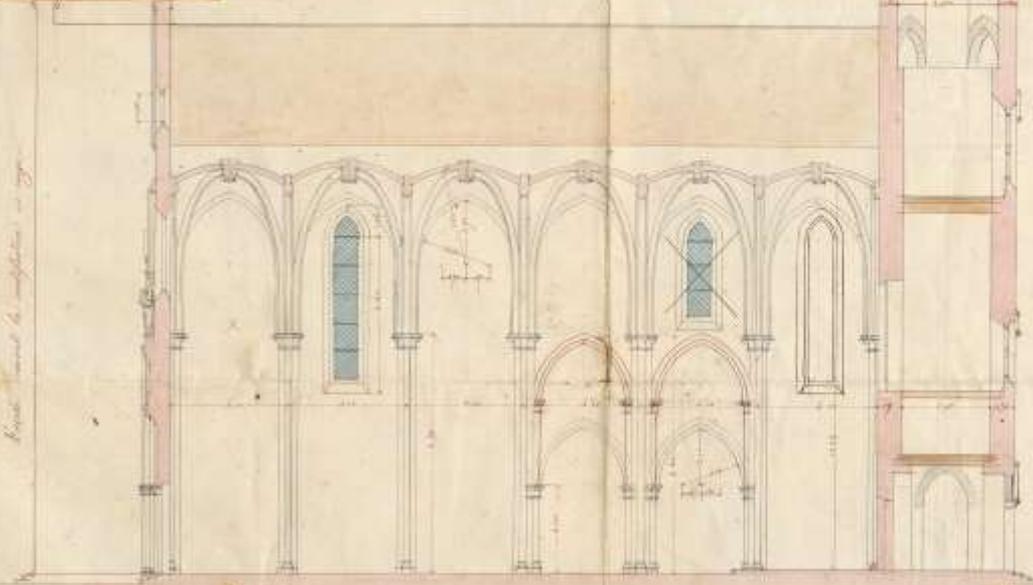
Arch. de Laroque et S. Gouffé

Département de Lot-et-Garonne.  
Commune de Laroque-Timbaud.  
Projet d'Eglise paroissiale.



Elevation de la nef

Elevation latérale.



Elevation de la nef

Plan de l'église  
Le 27 Juin 1869  
+ Jean Etienne Dubouche  
Architecte

Le 27 Juin 1869  
Le 27 Juin 1869  
Le 27 Juin 1869

Laroque-Timbaud, plan d'église, 2 O 138

Le 27 Juin 1869  
Le 27 Juin 1869  
Le 27 Juin 1869

coupe longitudinale

1/1000  
1/1000  
1/1000

Plan

## Les sources sur le canton du Moyen Age à l'époque contemporaine, ce sont aussi par exemple :

- de nombreuses cartes postales, dessins et photographies représentant les bourgs, églises, châteaux
- des plans de bâtiments : mairies, écoles, halles, moulins...
- des plans et dossiers de travaux : ponts, chemins de fer, canaux, rivières...
- des dossiers concernant l'agriculture, les industries locales
- des documents concernant les associations des communes (cercles, amicales, clubs sportifs...), avant et après la loi de 1901
- l'état civil ancien, les listes d'habitants (recensements), le cadastre napoléonien, à (re) découvrir sur notre site Internet !

## Archives orales canton du Pays de Serres

- Témoignage de Claude Guillemyn, résistant, Auradou (19 AV 12)
- Témoignages de Juifs réfugiés à Dausse, Frespech, Laroque-Timbaut, Massoulès et Penne-d'Agenais pendant la Seconde Guerre mondiale : Simon Brotman (9 AV 4), Albert Gaist (9 AV 11), Suzette Kaatz (9 AV 15), Paul Niedermann (9 AV 20), Hélène Nussbaum (9 AV 21), Jean Samuel (9 AV 26), David Schlaf (9 AV 28), Albert Woznica (9 AV 34)
- Chants, contes, danses et témoignages sur Beauville, Saint-Maurin, Saint-Sylvestre-sur-Lot, La Sauvetat-de-Savères (Fonds de l'Associacion per la Cultura Populara en Agenés, 12 AV)